

Chapitre : Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ?

Plan du cours :

I) L'école, dans une société démocratique, a plusieurs rôles dont le plus important est de favoriser l'égalité des chances

A) Les différentes missions de l'école dans la société démocratique (Quels objectifs ?)

1°) Une première mission : l'école transmet des normes et valeurs communes favorisant l'intégration sociale

2°) Une seconde mission : la transmission de savoirs

3°) Une troisième mission : favoriser l'égalité des chances

a) Pour favoriser l'égalité des chances, l'école s'appuie sur l'idéal méritocratique

b) Pour favoriser l'égalité des chances, l'école a mis en place des mesures

B) L'idéal méritocratique et d'égalité des chances doit favoriser la démocratisation scolaire (Quels résultats ?)

1°) Une école plus ouverte : la massification scolaire

a- Qu'est-ce que la « massification scolaire » ?

b- Quels sont les indicateurs de massification scolaire ?

2°) Mais une démocratisation scolaire toutefois limitée

a- La démocratisation est différente de la massification.

b- Une démocratisation limitée selon l'origine sociale

c- Une démocratisation limitée selon le genre

II) Cependant, dans la réalité les trajectoires individuelles de formation révèlent des inégalités scolaires

A) La famille contribue à la production d'inégalités scolaires

1°) Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux

a- Le rôle du capital culturel

b- Les investissements familiaux jouent également un rôle dans la réussite scolaire

2°) Les stratégies de ménages renforcent les inégalités scolaires

a- Le choix de l'établissement scolaire

b- Le choix de l'orientation

B) Le rôle de l'école et de la socialisation genrée sur les inégalités scolaires

1°) L'école peut renforcer les inégalités scolaires

2°) La socialisation genrée influence la réussite et l'orientation scolaires



Exemples de questions de la Partie 1 :

- Quelles sont les principales évolutions du système éducatif ?
- Montrez que l'école vise l'égalité des chances.
- Distinguez le processus de massification du processus de démocratisation
- Illustrez par deux exemples la multiplicité des facteurs d'inégalités scolaires
- Quels liens peut-on établir entre la possession de capital culturel et la réussite scolaire ?
- Montrez que les investissements familiaux sont facteurs d'inégalités de réussite scolaire
- Montrez que les stratégies des ménages sont facteurs d'inégalités de réussite scolaire.
- A l'aide d'un exemple, montrez que la socialisation selon le genre peut aboutir à une inégalité des trajectoires individuelles de formation.

Exemples de sujets de la Partie 3 ou de Dissertation :

- Vous montrerez que la démocratisation de l'école en France est un processus inachevé
- Montrez que dans les sociétés démocratiques, l'école poursuit plusieurs objectifs.
- Vous montrerez qu'il existe une multiplicité de facteurs d'inégalités de réussite scolaire dans la construction des trajectoires individuelles de formation.
- Montrez comment l'école peut contribuer aux inégalités de réussite scolaire
- Montrez que la socialisation selon le genre contribue à des trajectoires individuelles de formation différenciées.
- Montrez comment les stratégies des ménages peuvent affecter la construction des trajectoires individuelles de formation.
- Montrez que les inégalités de capital culturel peuvent constituer un frein à la démocratisation scolaire.
- Comment peut-on expliquer les inégalités de réussite scolaire ?
- L'école s'est-elle réellement démocratisée ?
- Quelle est l'action de l'école sur les destins individuels ?

Exemples de sujets du Grand oral :

- L'impossible démocratisation ?
- L'école amplifie-t-elle les inégalités ?
- Comment favoriser la mixité sociale à l'école ?
- Faut-il supprimer les grandes écoles ?
- Cours particuliers, écoles privées... : l'école est-elle devenue un marché ?
- La place des femmes dans le système éducatif.
- La ségrégation scolaire
- Les inégalités scolaires et le cinéma.

Une version du cours diffusée sur France 5 dans l'émission Lumni : <https://www.lumni.fr/video/quelle-est-l-action-de-l-ecole-sur-les-destins-individuels-et-sur-l-evolution-de-la-societe>

Introduction : Brève histoire de l'école en France

https://www.youtube.com/watch?v=_6X5fFhkAbs

L'éducation a connu plusieurs phases historiques avant d'être confiée à l'école. Elle était au départ le rôle des précepteurs, sortes de professeurs particuliers des enfants de la bourgeoisie et de l'aristocratie pendant l'Antiquité et le Moyen-Age. Puis l'éducation des enfants a été principalement confiée à la religion. Dès 789, Charlemagne crée des écoles dirigées par des abbés pour former ses futurs cadres. Ce n'est qu'à la fin du 18^{ème} siècle, notamment grâce à la Révolution française de 1789, qu'apparaissent les premières écoles laïques. Mais là encore, l'institution est en grande partie réservée aux garçons issus des familles aisées. Il faut attendre 1882 que l'école soit obligatoire, gratuite et laïque pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans (lois Ferry). Ce n'est qu'en 1924 que les programmes scolaires des garçons et des filles sont devenus identiques et il faut attendre les années 60 pour que la mixité devienne la norme. Aujourd'hui, l'école est obligatoire de 3 à 16 ans et l'enseignement public est gratuit de la maternelle jusqu'au lycée mais est-ce que l'objectif d'égalité des chances est atteint ? Comment peut-on expliquer la persistance des inégalités ?

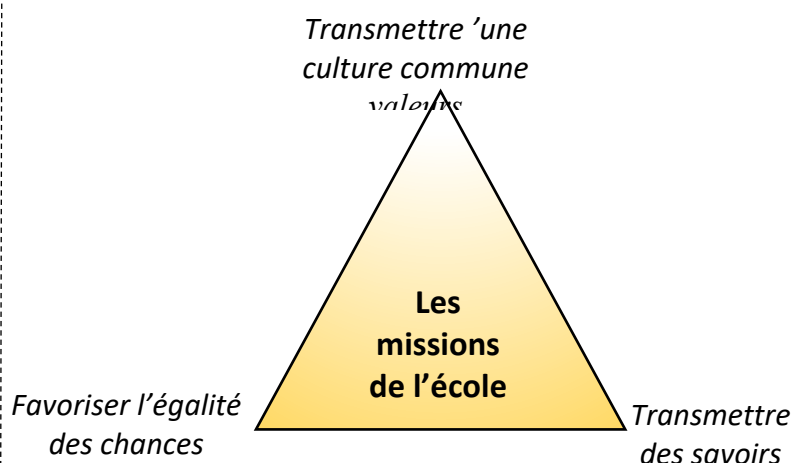
1) L'école, dans une société démocratique, a plusieurs rôles dont le plus important est de favoriser l'égalité des chances

A) Les différentes missions de l'école

L'école désigne l'ensemble du système éducatif allant de l'école primaire à l'enseignement supérieur.

Trois missions principales incombent à l'école :

- transmettre des valeurs de la République et une culture commune pour favoriser l'intégration sociale ;
- transmettre des savoirs (à la fois des connaissances théoriques, des compétences ou encore des savoir-être) pour permettre l'intégration professionnelle et,
- favoriser l'égalité des chances donc faire en sorte que cette acquisition de savoirs, et la position socioprofessionnelle à laquelle elle donne droit, ne récompensent que le talent et les efforts individuels.



1°) Une première mission : L'école transmet des normes et valeurs communes

favorisant l'intégration sociale.

L'École républicaine, construite au cours de la III^{ème} République, en particulier avec les lois de Jules Ferry rendant la scolarité obligatoire, est d'abord celle qui a comme objectif de donner à tous les mêmes valeurs et normes. Cette culture commune s'est transmise de différentes manières :

- L'école a imposé la langue française au détriment des langues régionales de manière systématique ;
- elle a valorisé la science et la raison, et à travers elles, l'idée d'une culture universelle dépassant les particularismes religieux ;
- elle a diffusé tout un ensemble de valeurs patriotiques (les grandes dates de l'histoire de France, les « grands hommes », le drapeau français, la Révolution française, etc.) à travers les enseignements de l'histoire-géographie ou de l'éducation civique par exemples. Ainsi, les enfants, une fois passés par l'école, avaient à la fois une langue, des références culturelles et des racines historiques communes, quelle que soit leur origine sociale, régionale, religieuse ou ethnique. Cela favorisait donc l'intégration sociale dans la société.

Ce rôle de socialisation se poursuit aujourd'hui puisque l'école continue de transmettre des normes et valeurs de façon directe et explicite par certains enseignements (par exemple, en EMC, les élèves s'approprient les valeurs démocratiques essentielles telles que la liberté, l'égalité et le refus des discriminations) et de façon plus indirecte et implicite par son fonctionnement même (par exemple, filles et garçons étudient ensemble). En transmettant valeurs et règles de vie en société, l'école permet aux élèves de s'intégrer socialement.

“ ... par l'école nous avons les moyens d'entraîner l'enfant dans la vie collective, différente de la vie domestique ; nous pouvons lui donner des habitudes, qui, une fois contractées, survivront à la période scolaire .” Emile Durkheim, L'éducation morale 1902-1903

2°) Une seconde mission : L'école transmet des savoirs

L'école transmet (c'est l'instruction) différents savoirs disciplinaires, des connaissances en français, en arts, en sciences exactes, expérimentales et humaines, en histoire, en géographie, en langues, etc. L'école contribue également à l'acquisition de méthodes utiles, telles que la capacité à rédiger, à argumenter. Ces savoirs sont définis dans le socle commun de connaissances, de compétence et de culture pour garantir officiellement la qualité de ces connaissances, et pour garantir que tous les élèves aient eu accès à des connaissances identiques.

Au-delà de la transmission de connaissances, les élèves développent des capacités de réflexion leur permettant de faire preuve d'esprit critique. Par exemple, en SES, on mobilise fréquemment plusieurs théories pour expliquer un même phénomène (le chômage par exemple), on vérifie empiriquement les hypothèses explicatives par l'utilisation de documents chiffrés, qui font eux-mêmes l'objet d'une analyse critique. Dans une société démocratique, il est important que l'école développe l'esprit critique car cela conduit les citoyens à pouvoir émettre des jugements politiques les plus libres et les plus fondés possible.

L'école dispense alors des qualifications validées par des diplômes. Le diplôme, délivré par l'école, est la reconnaissance de capacités, il doit permettre de s'insérer dans le marché du travail : l'école assure ainsi une fonction d'intégration professionnelle.

3°) Une troisième mission : favoriser l'égalité des chances

a) Pour favoriser l'égalité des chances, l'école s'appuie sur l'idéal méritocratique

Depuis l'avènement de la III^{ème} République et donc des lois Jules Ferry 1881 à 1883, la fonction assignée à l'école est donc de promouvoir l'égalité des chances qui désigne la situation qui permet à tous les individus de disposer des mêmes chances d'accès aux différentes professions et positions sociales, indépendamment de leur sexe, de leur religion, de leur origine sociale, etc. Cela suppose que le système éducatif français repose sur le principe méritocratique. **La méritocratie** désigne un système dans lequel les plus méritants obtiennent le plus d'avantages (titres, fonctions, honneur...). Les différences de réussite ne doivent être dues qu'aux différences de performance. Chaque individu est responsable de ses résultats, qui sont les résultats de son mérite (travail, effort ...) Ainsi, dans une société démocratique, l'école est un instrument privilégié par lequel chaque individu doit pouvoir occuper la position sociale qui correspond à son mérite. L'école méritocratique doit donc favoriser l'égalité des chances.

b) Pour favoriser l'égalité des chances, l'école a mis en place des mesures

Tout d'abord, l'école assure cette égalité des chances car :

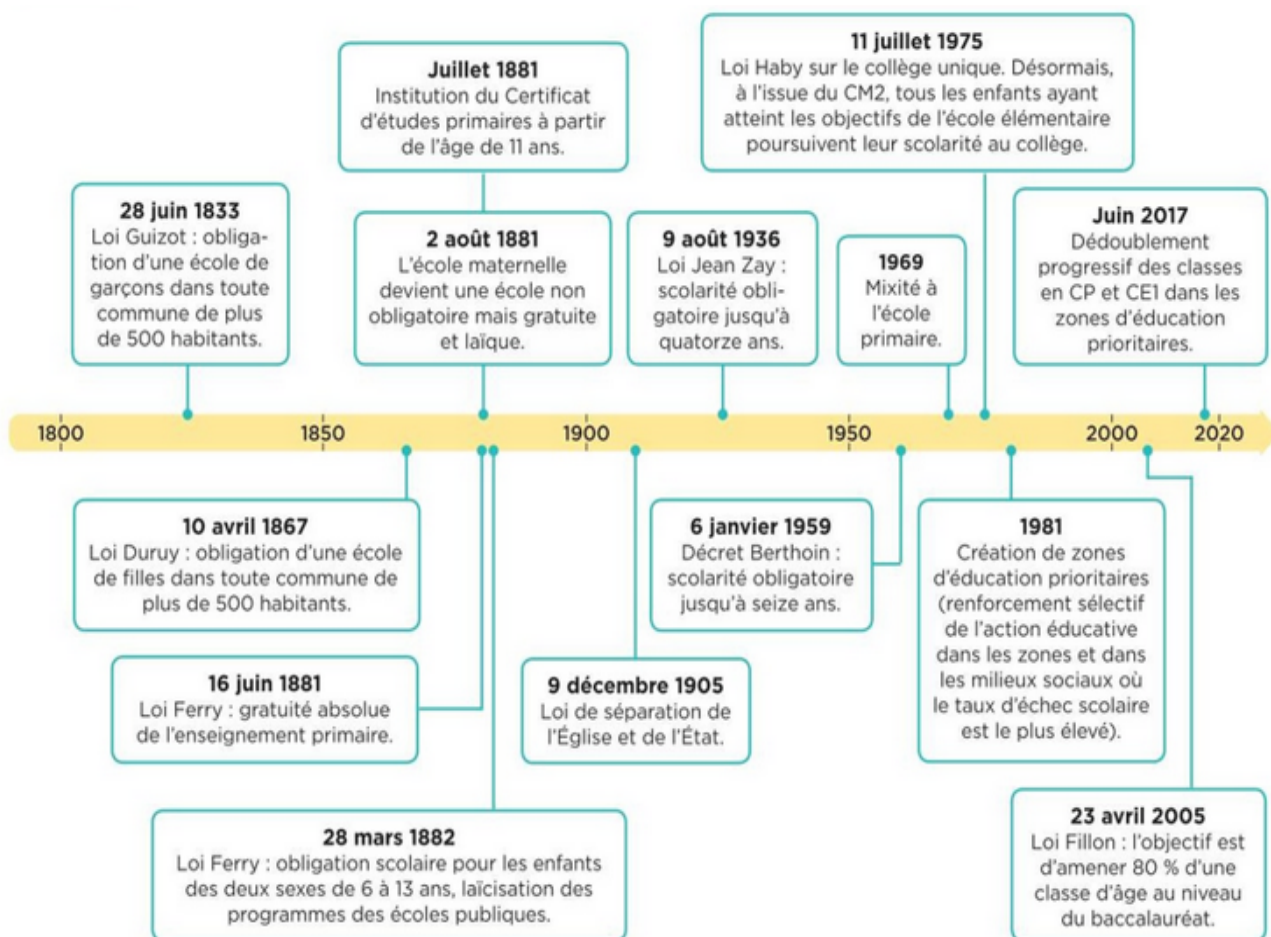
- C'est un service collectif : un service non marchand, fourni par des administrations publiques financé par des prélèvements obligatoires (cotisations sociales ou impôts). L'accès à l'école est universel, car elle est obligatoire et gratuite : si ces services étaient payants, seuls les plus riches y auraient accès, car les ménages pauvres ne pourraient pas les payer.
- L'organisation de l'école permet une distribution à tous d'un savoir identique avec une égalité des ressources scolaires (même matériel, même enseignant) et une composition sociale et ethnique identique.

Ensuite, pour assurer davantage d'égalité des chances, le système scolaire a connu de nombreuses réformes

- Pour allonger la durée de scolarisation et retarder l'âge du choix définitif d'orientation :
 - En 1882, le ministre Jules Ferry rend l'école obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans. L'école devient alors laïque et gratuite.
 - En 1936, le ministre Jean Zay rend obligatoire la scolarité jusqu'à 14 ans.
 - En 1959, le décret Berthoin rend la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans
 - En 1985, le ministre Jean-Pierre Chevènement fixait l'objectif de mener 80% d'une classe d'âge au niveau du bac.
 - En 2005, la loi Fillon vise à atteindre que 100% des élèves aient acquis un diplôme ou une qualification reconnue, 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat et 50% d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur d'ici 2015.
 - En 2019, l'école devient obligatoire à partir de 3 ans.
- Pour réduire les inégalités liées à l'origine sociale et au sexe :
 - La loi n'a rendu obligatoire la création d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants qu'en 1867, soit 34 ans après qu'elle ne soit obligatoire pour les garçons.
 - En 1975, la loi Haby crée le collège unique, une seule filière assurant une plus grande égalité des chances entre les élèves de tous les milieux sociaux : tous les élèves vont au collège et reçoivent un même enseignement.

→ En 1981 sont créés les zones d'éducation prioritaire (ZEP) aujourd'hui réseaux d'éducation prioritaires (REP) accordant davantage de moyens aux établissements scolaires accueillants des élèves issus de milieux sociaux défavorisés

→ En 2017 des moyens humains supplémentaires sont alloués aux classes de CP et CE1 dans les zones défavorisées



- De plus, des mesures incitatives sont également mises en œuvre pour favoriser l'égalité des chances et donc réduire la force du lien entre réussite scolaire et origine sociale :

→ Des mesures financières : bourses, primes et fonds sociaux versés aux enfants de milieux défavorisés.

→ Les cordées de la réussite : partenariats, mis en place entre un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités), d'une part, des lycées à classes préparatoires et des lycées ou collèges d'autre part pour promouvoir l'égalité des chances et la réussite des jeunes dans des filières d'excellence.

→ Le dispositif CEP de Sciences po : pour diversifier son corps étudiant, Sciences Po a lancé en 2001 le dispositif des Conventions Éducation Prioritaire (CEP), une voie d'accès sélective destinée aux élèves méritants scolarisés dans des lycées relevant de l'éducation prioritaire (ZEP ou REP)

Activité 1 :

Faites le point

Complétez le texte avec les termes suivants.

origine – semblable – diplômes – démocratiques – connaissances –
égalité des chances – insertion professionnelle

Dans les sociétés ... , l'école a notamment pour objectifs de transmettre des ... et de favoriser l'... La maîtrise des connaissances est validée par la délivrance de ... et celui-ci assure de meilleures conditions d'... L'égalité des chances sociales apparaît assurée si chacun, à même niveau de diplôme, peut accéder à une position sociale ... quelle que soit son

Activité 2 : ORAL

Vous êtes assistante du ministre de l'Education Nationale et vous devez élaborer un discours à destination du grand public pour réaffirmer les missions de l'école et l'importance de chacune. Ce discours sera diffusé sur la chaîne YouTube de l'Education Nationale

Consignes :

- Développer un propos clair, étayé et hiérarchisé : Méthode AEI
- Discours d'une durée de 5 min maximum.

B) L'idéal méritocratique et d'égalité des chances doit favoriser la démocratisation scolaire (Quels résultats ?)

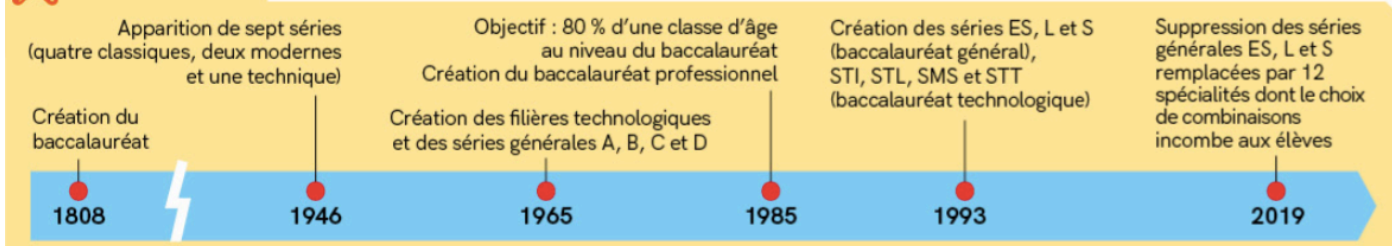
1°) Une école plus ouverte : la massification scolaire

a- Qu'est-ce que la « massification scolaire » ?

Comme nous l'avons vu précédemment, l'école s'est progressivement ouverte au cours du XX^{ème} siècle. Les différentes lois et mesures (cf. frise chronologique ci-dessous) ont eu pour effet d'augmenter les effectifs au primaire, collège, lycée et dans l'enseignement supérieur. L'accès au collège s'est généralisé dans les années 60 et au lycée principalement dans les années 80 avec la création notamment des baccalauréats technologiques (1968) puis professionnels (1985). L'enseignement supérieur a lui aussi connu une forte expansion quantitative dans les années 80 notamment avec la création des diplômes de niveau bac +2 (BTS et DUT).

C'est ce que l'on appelle la **massification scolaire** : processus par lequel l'accès aux études supérieures s'est progressivement ouvert à tous les jeunes. Le nombre d'élèves/d'étudiants ainsi que la durée des études ont donc augmenté.

CHRONOLOGIE



b - Quels sont les indicateurs de massification scolaire ?

Pour mesurer la massification scolaire, on peut s'appuyer sur deux indicateurs principalement :

- **Le taux de scolarisation** qui représente la part d'une classe d'âge qui est scolarisée :

$$\text{Taux de scolarisation (en \%)} = \frac{\text{Nbr de personnes d'un âge donné inscrites dans un établissement d'enseignement}}{\text{Nombre total de personnes de cet âge}}$$

Evolution du taux de scolarisation par âge et par année scolaire

Âge au 1 ^{er} janvier	1985-1986	2015-2016
14 ans	99,2	97,7
15 ans	98,1	97,0
16 ans	91,4	94,8
17 ans	82,2	91,9
18 ans	58,6	78,4
19 ans	40,3	64,7
20 ans	26,7	53,1
21 ans	19,5	43,6
22 ans	14,1	35,9
23 ans	10,3	26,0
24 ans	8,1	17,7
25 ans	6,3	11,3
26 ans	5,1	7,7
27 ans	4,1	5,4
28 ans	3,2	3,9
29 ans	2,7	2,9
Moyenne 14-29 ans	35,6	45,7

En 2015-2016 en France, 97,7% des jeunes de 14 ans étaient scolarisés.

Activité 3 : Complétez le texte à l'aide du document statistique :

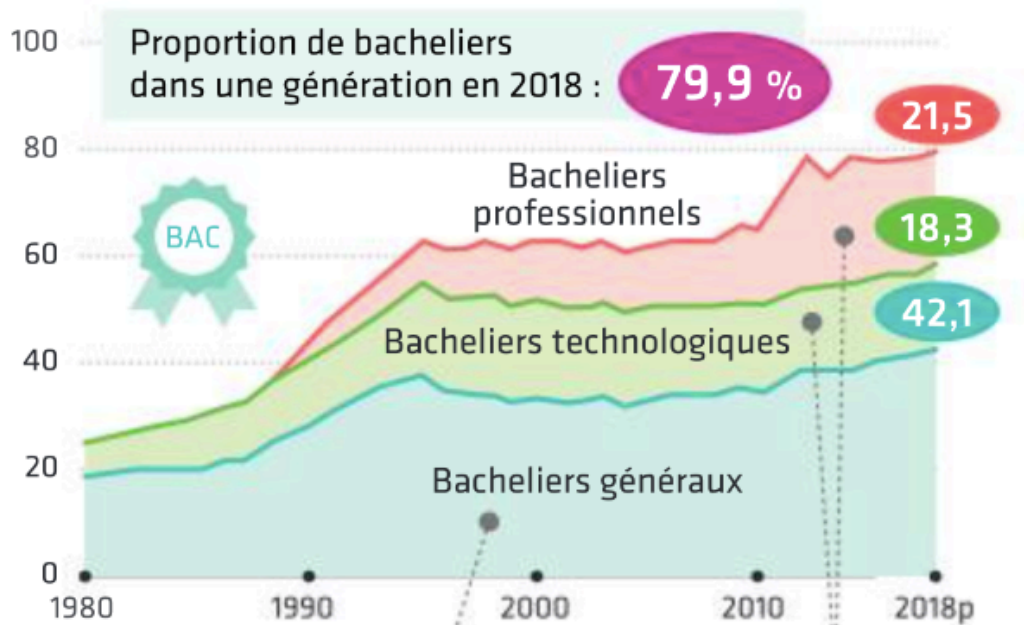
Le taux de scolarisation a bien augmenté en France entre 1985 et 2016. Le taux de scolarisation moyen pour les jeunes de 14 à 29 ans est passé de à , soit 10,1..... de plus. Il a principalement augmenté pour la tranche d'âge ans. Par exemple, des jeunes de 21 ans étaient scolarisés en 1985-1986 contre en 2015-2016 soit fois plus.

→ Une augmentation du taux de scolarisation rend donc bien compte du processus de massification.

- **Le taux d'accès à un diplôme ou à une formation** qui représente la part d'une génération ayant atteint un niveau de diplôme ou un niveau de formation

$$\text{Taux d'accès à un diplôme ou une formation (en \%)} = \frac{\text{Nbr de jeunes d'une génération accédant à un certain niveau de diplôme ou de formation}}{\text{Nbr de jeunes de cette génération}}$$

Part de bacheliers dans chaque génération¹ (en %)



En 1950, seulement 5 % des jeunes d'une classe d'âge accèdent à un baccalauréat général, 15 % à la fin des années 1960. Les baccalauréats technologiques ont été créés en 1969 ; les baccalauréats professionnels en 1985.

p : donnée provisoire. 1. Parmi les individus nés la même année.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000 ; France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) depuis 2001.

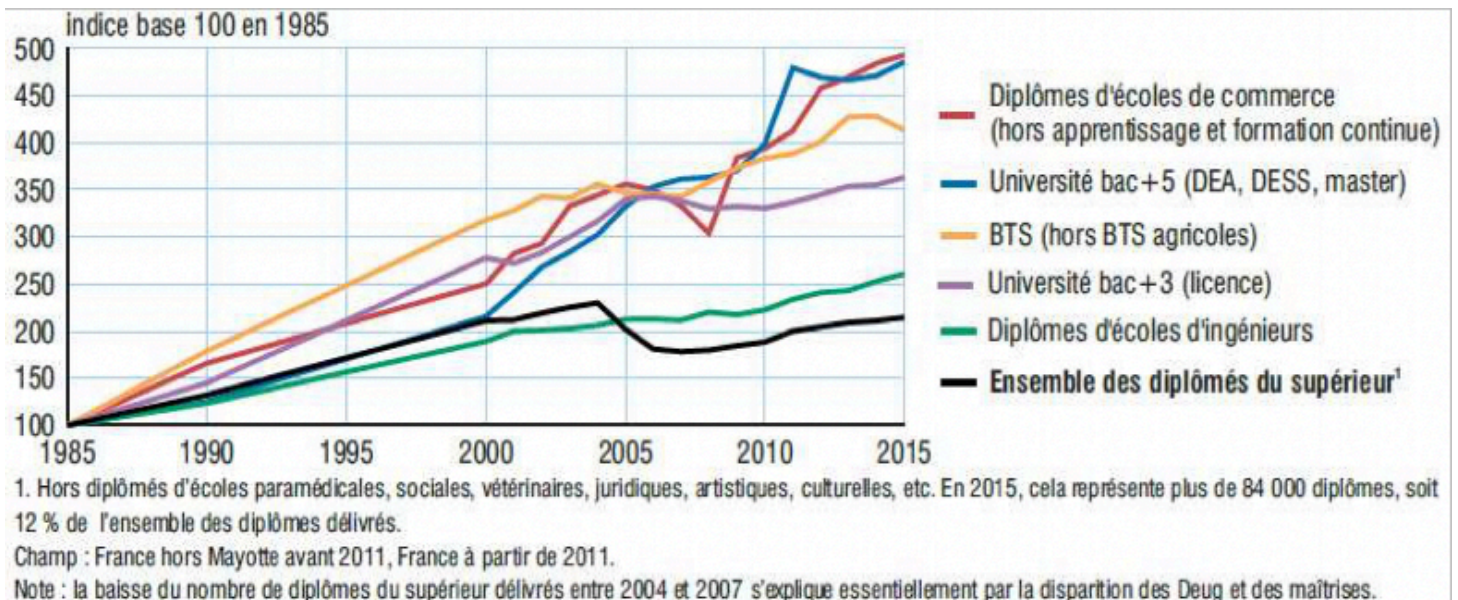
Source : Ministère de l'Éducation nationale, *L'état de l'école*, 2018

Activité 4 : Quelles informations sont exactes ? Corrigez les affirmations fausses.

- En 2018, 21,5% des jeunes d'une même génération (nés la même année) ont obtenu le baccalauréat.
- En 1980, environ 30 % des jeunes d'une même génération (nés la même année) ont obtenu un baccalauréat (quel que soit le bac) contre environ 80% en 201, soit 4 fois plus.
- Entre 1980 et 2018 le taux d'accès au baccalauréat général a été multiplié par 3.
- Il y a une forte augmentation du taux d'accès au bac professionnel depuis les années 90 et aujourd'hui près d'1 jeune sur 5 d'une même génération est titulaire d'un bac professionnel.

→ Une augmentation du taux d'accès au diplôme, par exemple le baccalauréat, rend également compte du processus de massification.

Évolution du nombre de diplômes délivrés dans les filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 2015



Activité 5 : Complétez le texte à trous suivant à l'aide du document ci-dessus.

La massification scolaire apparaît également dans l'enseignement supérieur. En effet, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a augmenté de % entre 1985 et 2015 (indice de ... en 2015 base 100 en 1985).

Cette augmentation s'explique surtout par la très forte augmentation des diplômés de master (Université Bac +5) et des écoles de commerce : le nombre de diplômés de ces deux filières a été multiplié par environ entre 1985 et 2015 (indice=).

Enfin, le succès des filières courtes, notamment des BTS, explique aussi la massification dans l'enseignement supérieur / le nombre de diplômés de BTS a été multiplié par plus de Entre 1985 et 2015 (indice=...)

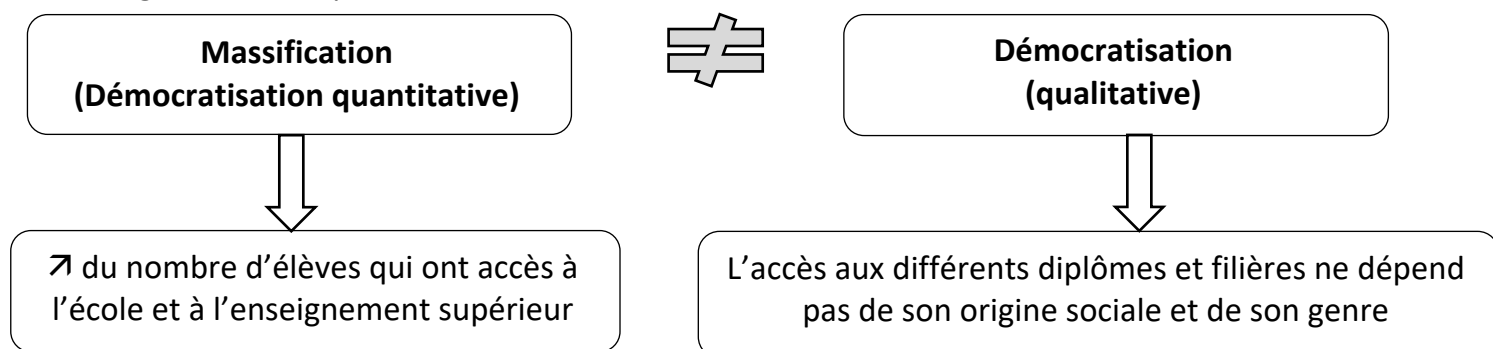
Mais est-ce que cette massification scolaire c'est-à-dire le fait que de plus en plus d'élèves poursuivent des études et atteignent un niveau de diplôme plus important s'est accompagnée d'une véritable démocratisation ?

2°) Mais une démocratisation scolaire toutefois limitée

a- La démocratisation est différente de la massification.

La démocratisation scolaire désigne une situation où l'accès à une filière ou un niveau de diplôme ne dépend pas de l'origine sociale ou du genre de l'individu. C'est donc un processus de réduction des inégalités à l'école liées à l'origine sociale, ou de genre.

A.Prost (1986) opère une distinction entre deux formes de démocratisation: la **démocratisation quantitative** qui correspond à l'élargissement de l'accès à l'école et la **démocratisation qualitative** qui correspond au fait que les parcours scolaires des individus deviennent moins dépendants de leur origine sociale et de leur genre. Cependant le terme de « démocratisation quantitative » a été critiqué car la « démocratisation » suppose une réduction des inégalités. Or, les inégalités scolaires peuvent se maintenir ou augmenter avec le développement de la scolarisation. C'est pourquoi les sociologues utilisent plutôt le terme de massification.

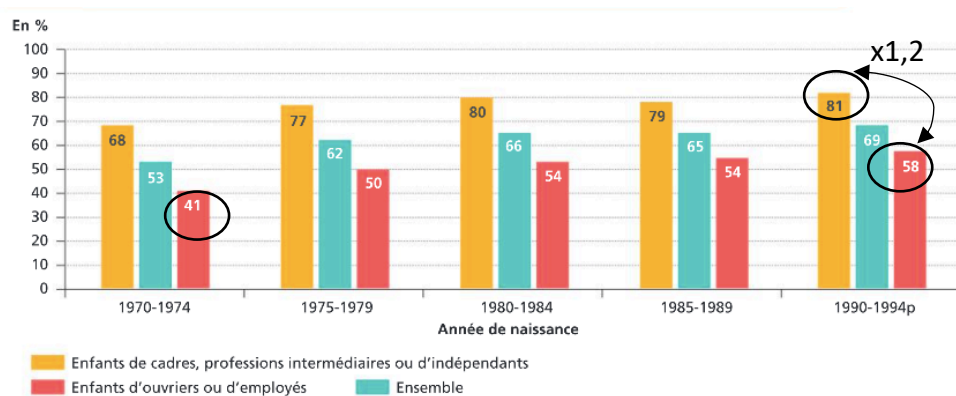


b- Une démocratisation limitée selon l'origine sociale

Ce sont les enfants des milieux populaires qui vont le plus bénéficier de cette démocratisation scolaire, ayant dorénavant accès aux études supérieures. L'accès des enfants des classes populaires à des niveaux d'enseignement qui semblaient auparavant réservés aux enfants des classes supérieures peut être considéré comme un signe d'une certaine démocratisation scolaire. Mais cette démocratisation est toutefois limitée car les inégalités scolaires selon l'origine sociale sont encore importantes. En effet, l'accès à un diplôme ou à une filière donnée dépend encore de l'origine sociale.

Exemple avec le taux d'obtention du baccalauréat.

S'il est vrai qu'une part de plus en plus grande d'enfants d'ouvriers et employés ont le bac (+17 pts entre les générations nées entre 1970-1974 et ceux nés entre 1990-1994), la proportion a également augmenté pour les enfants de milieu plus favorisé. Il existe toujours un écart important dans le taux d'obtention du bac selon l'origine sociale pour les générations nées en 1990-94, 81 % des enfants de cadres, professions intermédiaires ou indépendants ont obtenu un bac, contre 58 % des enfants d'employés ou d'ouvriers soit 1,2 fois plus



p : données provisoires.

Lecture : 41 % des enfants nés entre 1970 et 1974 et dont les parents sont ouvriers ou employés sont diplômés d'un baccalauréat.

Champ : France métropolitaine jusqu'à la génération 1985-1989 ; France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) pour la génération 1990-1994.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, L'état de l'école, 2017.

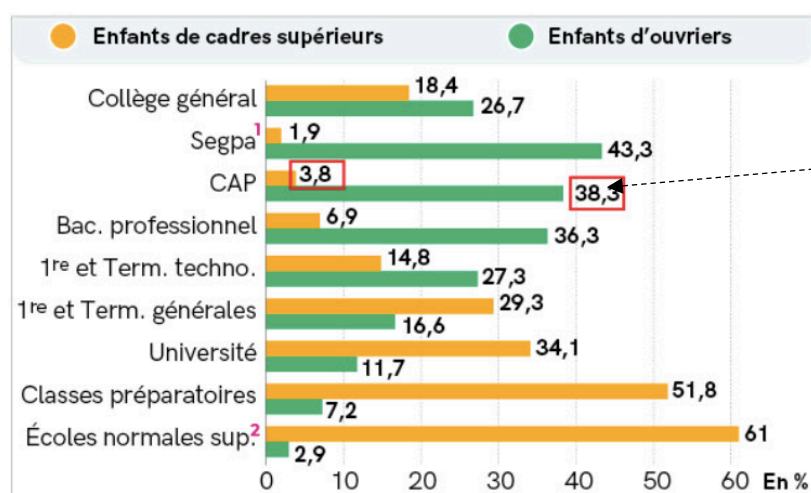
NOTION

Les **inégalités de réussite scolaire** sont le fait que l'accès à un niveau de diplôme ou à une filière donnée dépend de l'origine sociale ou du sexe de l'individu.

Même si de plus en plus d'individus ont accès à l'école (massification), Ils n'ont pas pour autant un égal accès à toutes les filières. Pierre Merle parle de « démocratisation ségrégative » de l'école, en particulier dans l'accès au bac : « Démocratisation » car les enfants qui parviennent à obtenir le bac toutes séries confondues sont de plus en plus nombreux et « Ségrégative » pour indiquer qu'il existe une composition sociale très inégale des trois filières du baccalauréat (générale, technologique et professionnelle) : les enfants milieux favorisés sont surreprésentés dans les filières générales du bac (notamment scientifique) et les enfants de milieu plus modestes dans les filières technologiques et professionnelles. On parle de **filiarisation** pour décrire le fait que l'allongement de la scolarité s'est accompagné d'une différenciation forte des parcours selon l'origine sociale du fait de la coexistence de filières inégalement valorisées (générales, techniques ou professionnelles, littéraires ou scientifiques).

Activité 5 : A l'aide du document et en suivant l'exemple indiqué, complétez le tableau pour indiquer les filières dans lesquelles les enfants de cadres supérieurs et d'ouvriers sont surreprésentés

Part d'enfants de cadres et d'ouvriers selon les filières en 2017



En 2017, 38,3% des élèves inscrits en CAP étaient des enfants d'ouvriers.

Éducation nationale, données 2017-2018

- 1. Sections pour les élèves en difficulté au collège.
- 2. Formation qui conduit aux métiers de la recherche et de l'enseignement.

Filières où les enfants de cadres sont surreprésentés	Filières où les enfants d'ouvriers sont surreprésentés
- Baccalauréat général : la part des élèves en 1 ^{ère} et Term général enfants de cadres est 10 fois plus importante que celle des enfants d'ouvriers (38,3/3,8)	

Au final on observe que les enfants de catégories favorisées sont dans les filières générales du lycée et dans les filières et sélectives de l'enseignement supérieur. Les enfants de milieux modestes sont surreprésentés dans les filières technologiques et et font plutôt des études supérieures La démocratisation scolaire n'est donc pas pleinement atteinte.

c- Une démocratisation limitée selon le genre

La démocratisation scolaire a bénéficié aux filles. Plus aucun obstacle juridique ne se dresse devant leur entrée à une formation. Toutefois, là encore la démocratisation se fait au prix d'une filialisation souvent défavorable aux filles. Alors que les filles ont souvent de meilleurs résultats scolaires que les garçons, elles sont sous-représentées dans filières d'études les plus prestigieuses et rentables en matières d'insertion professionnelle. On observe des parcours scolaires et une orientation très genrés

→ L'exemple avec le choix des spécialités en 1^{ère} générale :

Les enseignements de spécialité choisis en classe de 1^{ère} à la rentrée 2019

Des spécialités scientifiques comme les mathématiques et la physique-chimie sont plus choisies par les garçons alors que les filles s'orientent plus vers la littérature, les arts et les langues.

Enseignement de spécialité	Nombre d'élèves ayant choisi l'enseignement	% d'élèves ayant choisi l'enseignement	% de filles ayant choisi l'enseignement	% de garçons ayant choisi l'enseignement
Mathématiques	265 178	68,6	61,4	77,8
Physique-chimie	180 592	46,7	39,0	56,5
Sciences de la vie et de la Terre	165 843	42,9	44,7	40,6
Sciences économiques et sociales	151 408	39,2	42,4	35,1
Hist-géo. géopolitique et sciences politiques	134 949	34,9	39,1	29,6
Langues, littérature et cultures étrangères et régionales ¹	109 661	28,4	34,9	20,1
Humanités, littérature et philosophie	69 967	18,1	25,3	9,0
Numérique et sciences informatiques (NSI)	31 502	8,1	2,6	15,2
Sciences de l'ingénieur (SI)	22 432	5,8	1,6	11,1
Arts plastiques	11 998	3,1	4,2	1,7
Cinéma-audiovisuel	4 357	1,1	1,2	1,1
Théâtre	2 789	0,7	0,9	0,4
Histoire des arts	2 600	0,7	0,9	0,3
Musique	1 943	0,5	0,6	0,4
Littérature et LCA latin	1 037	0,3	0,4	0,2
Danse	514	0,1	0,2	0,0
Littérature et LCA grec	290	0,1	0,1	0,1
Arts du cirque	92	0,0	0,0	0,0
Biologie écologie	22	0,0	0,0	0,0

Ministère de l'éducation nationale, 2019.

Autre exemple : le métier d'ingénieur.

Les femmes ingénieurs apparaissent vers 1920. Traditionnellement, les écoles d'ingénieurs, à leur création, ne s'adressaient qu'aux garçons. L'ouverture des grandes écoles d'ingénieurs aux filles se fait très lentement et très tardivement. L'école Polytechnique n'ouvre ses portes aux filles qu'en 1972. La mixité des grandes écoles commence au moment où les filles ont pu accéder non seulement à l'enseignement secondaire, mais aussi au baccalauréat. Aujourd'hui, les filles sont toujours sous-représentées, même si leur nombre sur l'ensemble des écoles d'ingénieurs ne cesse de monter. Depuis les années 80, il semble se maintenir globalement autour de 22 %.

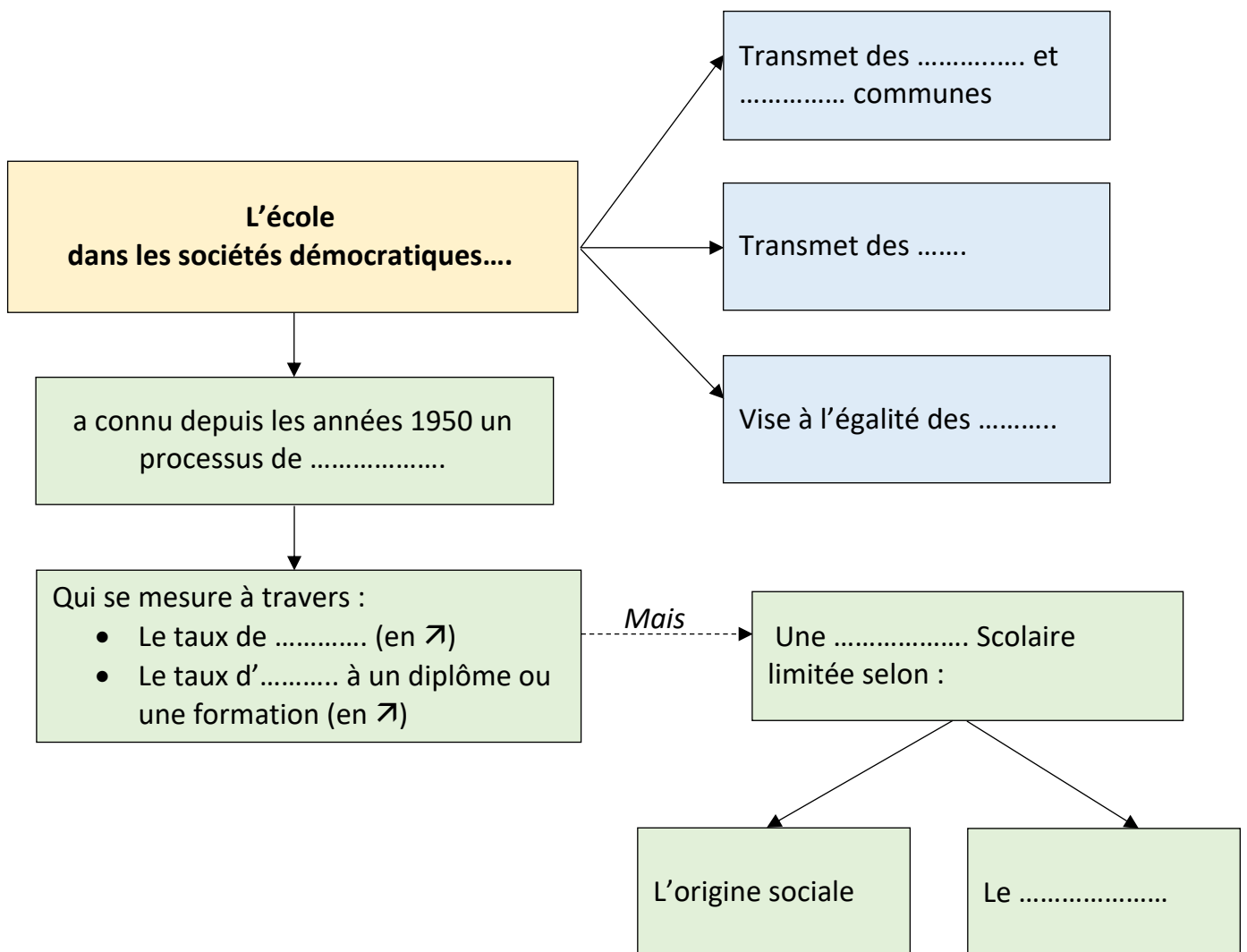
Activité 6 : Massification, démocratisation ou les deux ?

	Massification	Démocratisation
1. Age de la scolarité obligatoire porté à 16 ans		
2. Création du bac professionnel		
3. Mise en place des zones d'éducation prioritaire		
4. Soutien scolaire aux élèves socialement défavorisés		
5. Convention ZEP-Sciences po		
6. Bourses pour les élèves socialement défavorisés		
7. Création des instituts universitaires et technologiques		
8. Les cordées de la réussite		
9. Ouverture de l'école polytechnique aux femmes		
10. Objectif de 80% d'une classe d'âge au bac		

Activité 7 : Entraînement à l'EC1

Distinguez le processus de massification du processus de démocratisation

Activité 8 : Complétez le schéma bilan du I



II) Cependant, dans la réalité les trajectoires individuelles de formation révèlent des inégalités scolaires

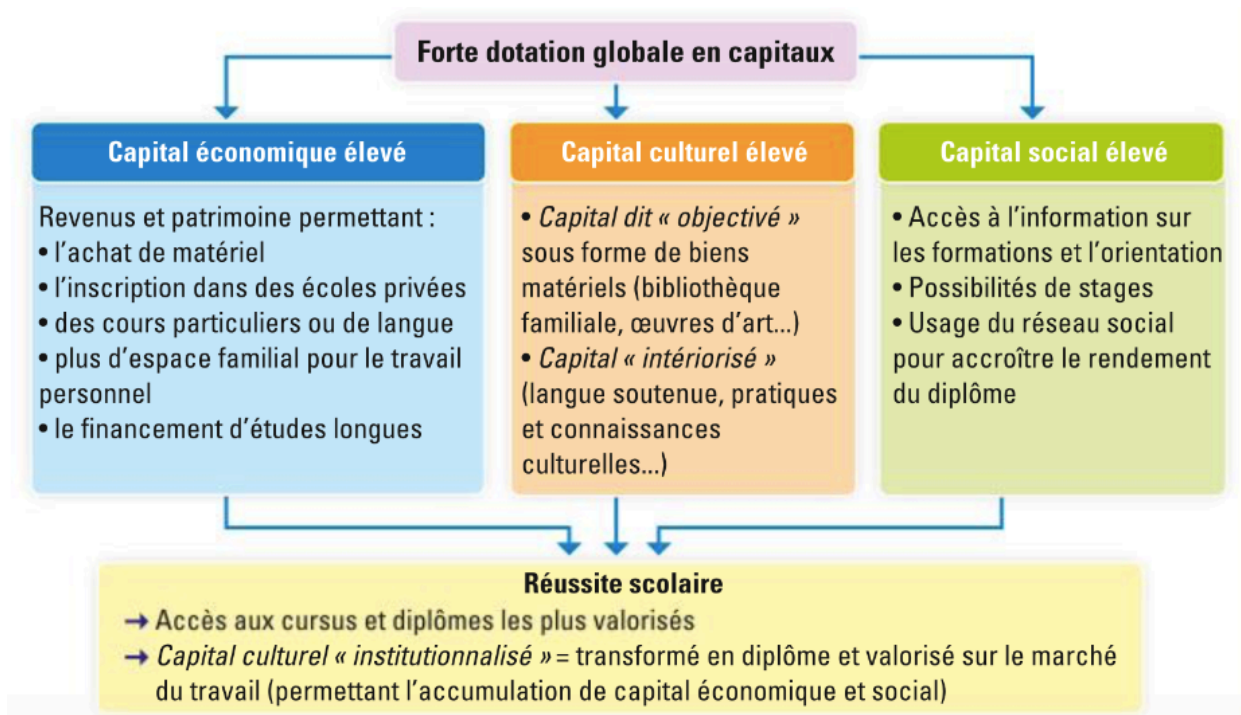
A) La famille contribue à la production d'inégalités scolaires

1°) Le rôle du capital culturel et des investissements familiaux

a- Le rôle du capital culturel

 <https://www.youtube.com/watch?v=baid8unKaQ>

Pour Pierre Bourdieu (1930-2002), selon leur origine sociale les individus sont inégalement dotés en capitaux ce qui peut expliquer les inégalités scolaires. En effet, la famille transmet 3 types de capital qui peuvent favoriser la réussite scolaire :



Selon Pierre Bourdieu, c'est surtout la dotation en capital culturel qui explique les inégalités scolaires. **Le capital culturel** désigne l'ensemble des connaissances et des goûts acquis par la socialisation. Il prend trois formes :

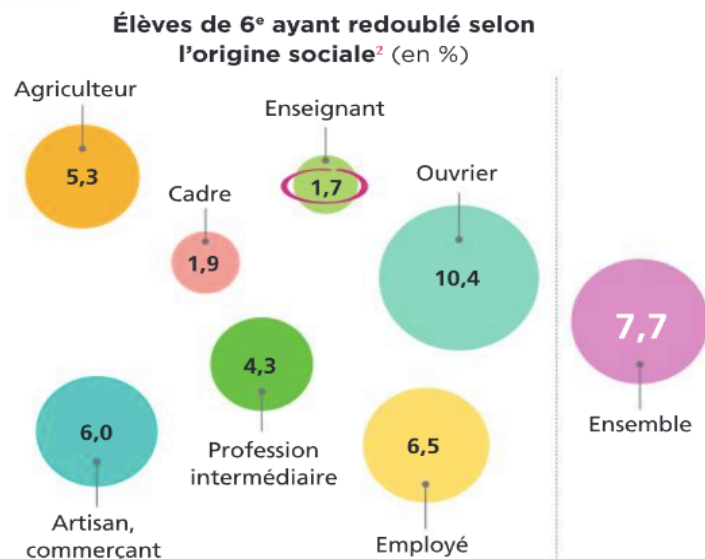
- le capital culturel objectif = les biens culturels possédés comme des œuvres d'art, livres etc.
- le capital culturel intériorisé = manières de se comporter, de parler, de se tenir qui vont faire « corps » avec l'individu.
- le capital institutionnalisé = c'est le capital culturel « validé », certifié par les titres et diplômes scolaires.

Le capital culturel transmis est différent selon le milieu social : les élèves de milieux aisés disposent d'un fort capital culturel alors que les élèves de milieux populaires sont plus faiblement dotés en capital culturel :

Milieux aisés	Capital culturel	Milieux populaires
Livres, instruments de musique, intérêt pour les films d'art et d'essai	Objectivé	Peu de livres intérêt pour la musique et les films de « grands publics »
Langage soutenu, champ lexical dense et varié.	Incorporé	Langage courant, champ lexical plus restreint.
Baccalauréats généraux, orientations en grandes écoles et filières sélectives	institutionnalisé	Baccalauréats technologiques et professionnelles, BTS et Université.

L'institution scolaire valorise dans les programmes enseignés et les attendus le capital culturel (objectif et incorporé) hérité par les milieux aisés. L'école ne permet donc pas aux enfants de milieux populaires de pouvoir réussir à « armes égales ». En effet, l'école privilégie des qualités telles que l'aisance dans l'expression orale, la possession d'une culture extrascolaire, la lecture. Or ceux sont les catégories aisées qui ont transmis à leurs enfants ces qualités perçues comme naturelles. Alors que les enfants de milieux populaires possèdent un capital culturel éloigné de celui valorisé par l'école ce qui explique qu'ils connaissent davantage de difficultés scolaires et ont moins de chances de réussir à l'école. La dotation différente de capital culturel (objectif et incorporé) selon le milieu social peut donc expliquer la différence de capital institutionnalisé (diplômes et titre scolaires).

En 2018, 10,4% des enfants d'ouvrier avaient redoublé 6^{ème} contre 1,7% des enfants d'enseignant (soit 6 fois plus) et 1,9% des enfants de cadre (soit 5,5 fois plus)



2. Part des élèves ayant déjà redoublé parmi l'ensemble des élèves entrant en sixième.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, données 2017.

✍ Activité 9 : Ces éléments de capital culturel sont-ils caractéristiques d'une culture légitime valorisée par l'école ou d'une culture non valorisée par l'école ?

	Culture légitime valorisée par l'école	Culture non valorisée par l'école
Lire des BD		
Avoir fait une CPGE scientifique		
Visiter un zoo		
Lire un livre par mois en moyenne		
Savoir réparer un pneu crevé		
Ecouter de la K-pop		
Lire régulièrement l'Equipe		
Lire régulièrement le Monde		
Avoir un abonnement théâtre		
Visiter le musée de l'automobile		
Ecouter régulièrement les informations à la radio		
Être bilingue français/lingala		
Être bilingue français/espagnol		
Être bilingue français/portugais		
Connaître la mythologie grecque		
Avoir un baccalauréat professionnel Maintenance des véhicules		

b- Les investissements familiaux jouent également un rôle dans la réussite scolaire

Le capital culturel ne se transmet pas comme un simple héritage mais est aussi le fruit d'investissements familiaux importants des parents dans la scolarité des enfants.

Les investissements familiaux désignent toutes les ressources mises en œuvre par la famille pour favoriser la réussite scolaire de l'enfant.

Concrètement, il s'agit :

- Des dépenses financières = achats de matériels comme un ordinateur, financer des cours particuliers, mais aussi que chaque enfant dans une famille dispose de sa propre chambre etc.
- De L'implication dans les activités scolaires = aide aux devoirs, prise de rdv avec les enseignants et les conseillers d'orientation etc.
- D'intérêt manifesté pour la lecture, les sorties culturelles (Théâtre, cinéma...) et des activités extrascolaires
- Du soutien affectif comme les encouragements.
- Des valeurs transmises comme le mérite et l'esprit de compétition.

Les investissements familiaux peuvent venir renforcer les inégalités déjà existantes. En effet, les parents de milieu aisé grâce à leur capital économique dense (niveaux de revenus et de patrimoine élevés) peuvent permettre à leurs enfants d'avoir accès à des cours particuliers, des activités extrascolaires valorisées à l'école et peuvent plus facilement dégager du temps dans le suivi scolaire de leurs enfants. A contrario, les parents de milieu populaire ayant un capital économique plus restreint et moins de temps pour l'accompagnement dans l'aide aux devoirs ont plus de difficultés à favoriser la réussite scolaire de leurs enfants.

Les ressources mobilisées par la famille vont accentuer les inégalités déjà existantes et renforcer les destins scolaires.

Pour autant, les investissements familiaux peuvent aussi expliquer l'existence de trajectoires individuelles improbables (cf. programme de 1^{ère}) et des réussites paradoxales du fait de la forte mobilisation des familles. Ainsi, malgré des capitaux économique et culturel plus faibles, certains enfants connaissent une réussite scolaire grâce à l'investissement des parents dans leur scolarité. Par exemple dans les familles d'immigrés, la volonté de s'intégrer et de voir ses enfants connaître un meilleur sort que le sien pousse les parents à valoriser fortement l'école et à transmettre à leurs enfants des aspirations à la mobilité. Les enfants issus de l'immigration réussissent mieux leurs études, toute chose égale par ailleurs, que les enfants non issus de l'immigration.

 **Activité 10** : Complétez le schéma avec les termes suivants : *Investissements familiaux- Diplôme des parents-Reproduction sociale- capital culturel des parents*.



 **Activité 11** : Entraînement à l'EC1

Montrez comment le capital culturel peut expliquer les inégalités de réussite scolaire

2°) Les stratégies de ménages renforcent les inégalités scolaires

Les **stratégies familiales** désignent les choix effectués par les familles en matière d'orientation, d'établissement, de filière dans l'espoir de maximiser les chances de réussites de leurs enfants.

a- Le choix de l'établissement scolaire

<https://www.youtube.com/watch?v=RQXTeGpwS9E>

En France, dans l'enseignement public, les élèves sont à priori affectés dans un établissement proche de leur lieu d'habitation en fonction d'une « carte scolaire » définie par les autorités. Mais les familles peuvent développer des stratégies pour que leur enfant soit scolarisé dans un établissement bénéficiant d'une « bonne réputation », considéré comme donnant plus de chances de réussite scolaire future.

- Une stratégie résidentielle, c'est-à-dire de choix d'un logement situé dans le secteur de l'établissement voulu. Concrètement, cela passe par l'achat ou la location d'un logement dans le périmètre de l'établissement convoité, voire fausse adresse. Cette stratégie nécessite souvent un capital économique élevé, les établissements réputés étant souvent situés dans des quartiers où le logement est onéreux.
- Une stratégie d'inscription dans un établissement privé, qui a là aussi un coût, et est plus souvent le fait des catégories très favorisées.
- une stratégie de demande de dérogation à la carte scolaire, mise en œuvre là aussi le plus souvent par des catégories au capital culturel et social élevé (il faut connaître les motifs susceptibles de recevoir une réponse favorable ou avoir des relations au sein de l'Education nationale qui pourront donner des conseils utiles). Cela passe par exemple par le choix d'options ou de langues rares permettant d'éviter l'établissement de rattachement.

Ce sont souvent les parents des milieux sociaux les plus favorisés qui mettent en place ces stratégies d'évitement. En effet, plus les parents disposent d'un capital social, économique et culturel élevé, plus ils sont à même de faire aboutir ces stratégies. Or, plus ces stratégies s'appliquent, plus la mixité sociale se réduit (renforcement de la ségrégation sociale), provoquant une polarisation des établissements, entre ceux qui concentrent les élèves les plus en difficulté, et souvent de milieu défavorisé, et ceux qui sont dans la situation inverse. Les inégalités sont alors renforcées. La concentration d'élèves avec un faible capital culturel, peut donc conduire à une faible baisse du niveau d'exigence ou encore une faible d'émulation dans les classes. Inversement dans les établissements plus prestigieux.

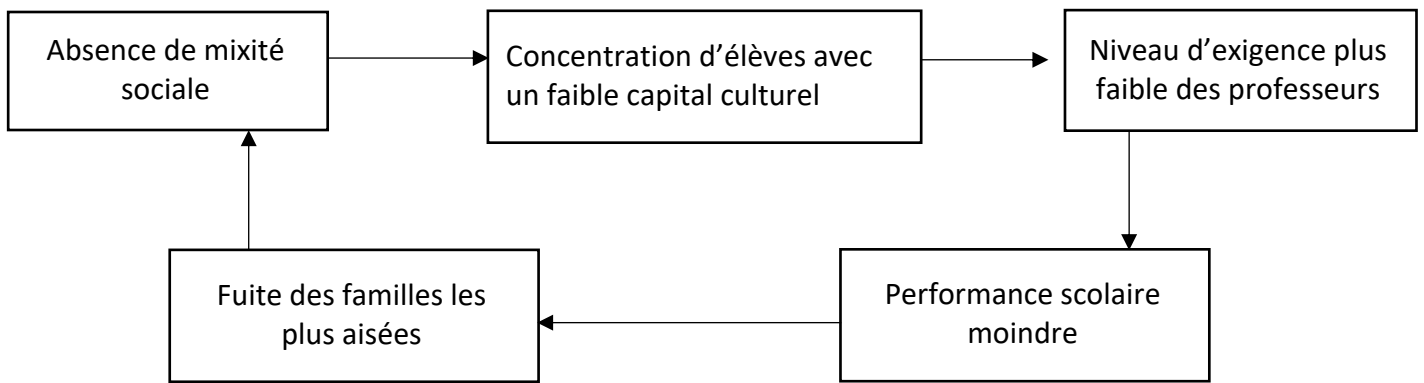
REPÈRE

Carte scolaire et sectorisation

Depuis 1963, en France, le territoire est divisé en secteurs scolaires, l'ensemble formant la carte scolaire. Celle-ci permet d'affecter les élèves dans les établissements publics de leur secteur scolaire en fonction de leur lieu de domicile. En 2007, la carte scolaire a été assouplie pour faciliter les dérogations.



■ Caricature de Nono parue dans Letelegramme.fr, 2016.

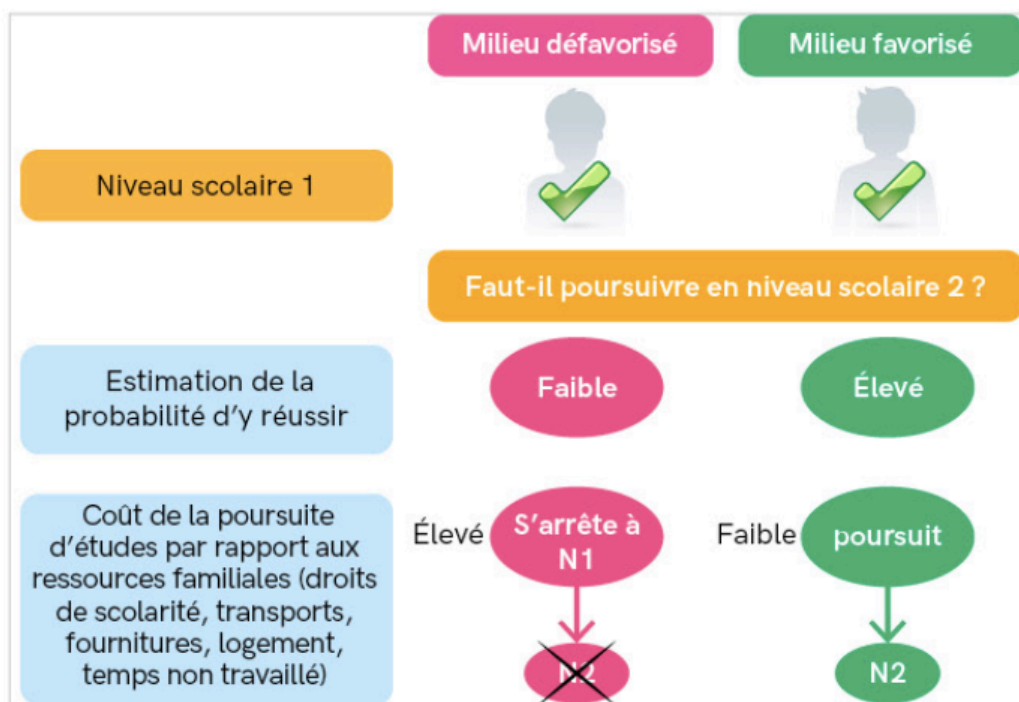


b- Le choix de l'orientation

Un autre sociologue français, Raymond Boudon, va développer la thèse selon laquelle « l'inégalité des chances » (titre de son ouvrage de 1971) résulte avant tout des stratégies individuelles des acteurs en termes de choix d'orientation, stratégies qui dépend du milieu social. Tout se passe comme si les familles rationnelles procédaient à une analyse coûts/avantages à toutes les étapes de l'orientation, ce calcul étant différent selon le milieu social.

- ⇒ Les familles de milieu favorisé auraient tendance à minimiser le coût financier et le risque d'échec de la poursuite d'étude et à maximiser les avantages que procure la poursuite d'étude (diplôme élevé, métier qualifié avec de hauts revenus futurs).
- ⇒ Inversement, les familles de classe populaire ont plus de mal à assumer les coûts financiers (frais de scolarité, logement par ex) et exagèrent les risques d'échec tout en minimisant les avantages d'une année d'étude supplémentaire.

AU final, cela conduirait, pour les premiers, à pousser les enfants à poursuivre longtemps leurs études et à viser des diplômes élevés et prestigieux, et aux seconds, à les écourter (CAP, bac professionnel, BTS).



D'après Raymond Boudon (dir.), Nathalie Bulle, Mohamed Cherkaoui, *École et Société : Les Paradoxes de la démocratie*, PUF, 2001

B) Le rôle de l'école et de la socialisation genrée sur les inégalités scolaires

1°) L'école peut renforcer les inégalités scolaires

L'école repose sur un idéal méritocratique (réussite est liée au mérite de chacun), cependant le fonctionnement de l'école peut reproduire voire renforcer les inégalités.

Tout d'abord, il y a un manque de mixité sociale dans certains établissements scolaires car les élèves par défaut sont inscrits dans les établissements les plus proches de chez eux (cf. carte scolaire). La proximité géographique induit un faible brassage social. Or cette ségrégation scolaire peut entraîner une inégalité des chances de réussite scolaire (conditions d'enseignement différentes etc.) → Voir précédemment.

Ensuite, le rôle de l'école dans la production d'inégalités scolaires repose sur 3 effets. En effet, à milieu social équivalent, des élèves peuvent obtenir des résultats scolaires différents selon :

- les qualités pédagogiques et attitudes des enseignants (méthodes pédagogiques, charisme, aidée apportée par l'enseignant) = « effet-maître »
- selon l'ambiance de la classe et son degré d'hétérogénéité (nombre d'élèves dans la classe, les élèves ayant des difficultés réussissent mieux au contact de « bons élèves » par exemple) = « effet-classe ».
- selon le climat de confiance propre à chaque établissement (ambiance de travail, clarté des règles, existence de tutorat etc.) = « effet-établissement ».

Ces 3 effets peuvent favoriser la réussite scolaire ou au contraire la défavoriser.

✍ Activité 12 :

Les situations ci-dessous devraient-elles se traduire par plus ou moins d'inégalités scolaires ? Complétez avec un signe + ou -.

	Effet probable sur les inégalités scolaires
En Suède, on compte en moyenne 1 enseignant pour 6 élèves en maternelle, 1 pour 12 en primaire.	
Un enseignant demande à ses élèves de trouver, sur Internet, le cours qu'ils devront lire et apprendre seuls pour un contrôle.	
Un lycée met en place un système de médiation : certains élèves servent d'intermédiaires pour dénouer les conflits.	
Un établissement scolaire crée des classes de niveau, séparant les meilleurs et les moins bons élèves.	

2°) La socialisation genrée influence la réussite et l'orientation scolaires

Les travaux des sociologues montrent que la famille, mais également l'école n'ont pas les mêmes attentes selon le sexe de l'enfant. **Cette socialisation différenciée selon le genre** (transmission de normes, valeurs et rôles différentes entre les filles et les garçons) influence la réussite et les parcours scolaires.

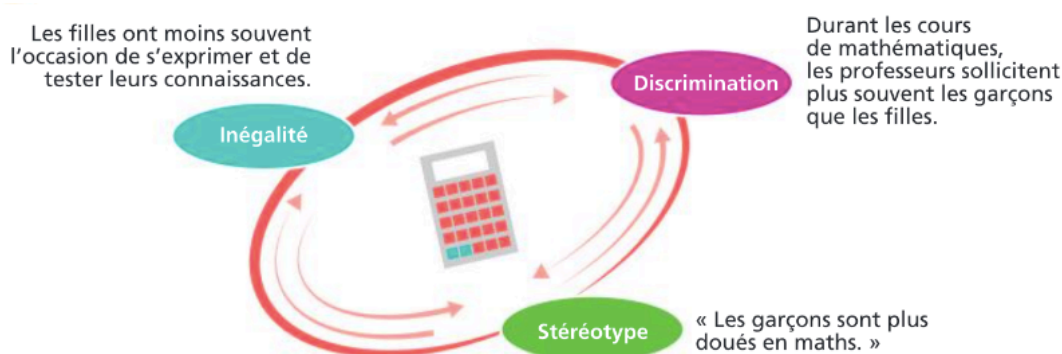
En effet, les filles et les garçons vont intérioriser des normes de comportement et des valeurs assignées à leur sexe par les multiples interactions comme les parents, l'école, les pairs ou les médias. Les petites filles sont davantage invitées que les petits garçons à faire preuve de calme, d'obéissance, de discrétion, d'application, à s'exprimer de façon précise, là où les petits garçons, sont, en moyenne, davantage incités à être agressifs, ambitieux, compétitifs, bruyants. Or, l'école

prône des valeurs plus « féminines » que « masculines ». Les comportements qualifiés de « féminins » sont davantage en adéquation avec les normes scolaires que les comportements qualifiés de « masculins » ce qui peut expliquer les écarts de performance entre les filles et les garçons : les filles surperforment scolairement par rapport aux garçons : elles redoublent moins fréquemment, ont de meilleurs résultats scolaires et poursuivent plus souvent des études supérieures.

Pour autant, si les filles réussissent mieux que les garçons, elles ont aussi tendance à sous-évaluer leurs compétences, tandis que les garçons affichent plus facilement de l'ambition. Cela peut donc amener à une orientation scolaire différente : on retrouve alors une part plus importante de garçons dans des filières scientifiques, dans des écoles d'ingénieurs ou dans des CPGE et de filles dans des filières sociales et littéraires

	Filles	Garçons
Exemples de socialisation différenciée	On apprend plus souvent aux filles la docilité, l'écoute, l'entraide.	On apprend plus souvent aux garçons l'affirmation de soi, la compétition.
Exemples de comportements qui en découlent	Les filles mobilisent moins l'attention des professeurs.	Les garçons sont plus souvent interrogés à l'oral et reçoivent davantage l'attention de leurs professeurs.
Effets sur le parcours scolaire	De meilleurs résultats mais elles s'orientent moins vers les filières prestigieuses.	De moins bons résultats mais ils osent choisir des filières prestigieuses.

L'institution scolaire a sa part de « responsabilité » dans les inégalités scolaires selon le genre. En effet, le personnel enseignant, encadrant et d'orientation renforce ces inégalités par l'incorporation des stéréotypes de genre, qui vont par exemple pousser les enseignants de science et de mathématiques à émettre un avis différent sur l'orientation des élèves en filières scientifique selon leur sexe : à résultat scolaire identique, ils poussent davantage les garçons que les filles à poursuivre ces études alors que les enseignants de lettres vont davantage orienter les filles vers les études littéraires (« elles ont une fibre littéraire »...). La pratique enseignante peut aussi varier selon le sexe des élèves. Par exemple, les professeurs en sollicitant plus les garçons que les filles pendant des cours de maths font que les filles ont moins confiance et donc participent spontanément moins, ce qui incite les enseignants à interroger davantage les garçons etc. Les filles se persuadent ainsi qu'elles sont moins douées en mathématiques.



Source : Laboratoire de l'égalité, *Les stéréotypes. C'est pas moi, c'est les autres*, 2016

 **Activité 13 : Complétez le schéma bilan du II**

